

De la notion de grammaire standard dans une optique diglossique du français

ANNE ZRIBI-HERTZ

UMR SFL, Université Paris-8/CNRS

(Received January 2012; revised September 2012)

RÉSUMÉ

Cet article cherche à préciser le schéma diglossique de description du français envisagé dans Zribi-Hertz (2011a), qui propose de représenter la compétence linguistique d'un francophone par deux grammaires internes en intersection, respectivement étiquetées *Grammaire Standard* et *Grammaire Dialectale*. Quel est le statut de la *Grammaire Standard* dans ce schéma ? S'agit-il bien d'une grammaire interne, au sens où l'entend la grammaire générative ? Ou seulement d'une grammaire externe incarnant une norme imposée aux locuteurs par des grammairiens ? L'hypothèse ici défendue est que les deux grammaires sécantes du schéma diglossique doivent bien être des grammaires internes, mais que la *Grammaire Standard* interne, régie en tant que telle par le Principe de Cohérence présidant à toute grammaire interne, est à distinguer de la Norme Académique fixée de façon institutionnelle sur la base d'écrits attestés produits par des auteurs divers, et qui échappe de ce fait au Principe de Cohérence. L'argumentation de cet article s'appuie sur une étude de cas : les syntagmes nominaux sans nom lexical (DPSN) en français hexagonal moderne, dont les propriétés attestées ne sont pas prédites par la grammaire énoncée par la Norme Académique. Il est soutenu, sur la base de productions attestées récentes recueillies sur internet, que la grammaire académique souffre d'incohérences qui la rendent inapprenable (non intériorisable), et que les francophones ont donc mis en place une grammaire interne cohérente qu'ils intègrent aussi bien à leur *Grammaire Dialectale* qu'à leur *Grammaire Standard*.

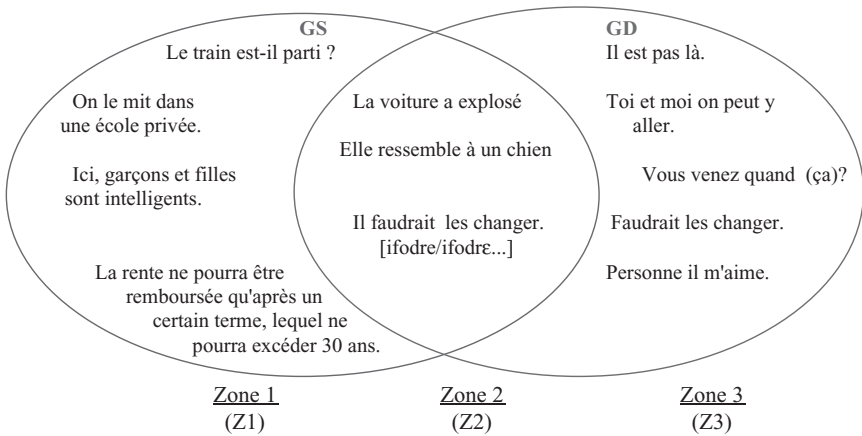
I INTRODUCTION¹

Un débat intéressant semble opposer depuis plusieurs années deux approches de la variation grammaticale en français: l'approche variationniste inspirée de Labov (1969, 1972), représentée notamment par Coveney (2002, 2011) et Gadet (*passim*), qui dérive la variation de l'existence de variables sociolinguistiques

¹ Tous mes remerciements à Benjamin Massot, Paul Rowlett, Danielle Leeman et deux relecteurs anonymes d'une version antérieure de ce texte, dont les nombreuses remarques critiques m'ont été très utiles.

supposées inhérentes à toute grammaire (plusieurs manières différentes, connotées sociologiquement ou stylistiquement, d'exprimer le même contenu); et l'approche diglossique, solidaire d'une conception générativiste de la grammaire et représentée notamment par Lambrecht (1981), Zribi-Hertz (1994, 2011a), Massot (2008, 2010), Rowlett (2007), Barra-Jover (2009, 2010a,b), Palasis (2009), Hamlaoui (2011), qui pose que ce que l'on nomme couramment *le français* est produit par les locuteurs-scripteurs au moyen de deux grammaires distinctes que Zribi-Hertz (2011a) étiquette respectivement *standard* (GS) et *dialectale* (GD):²

(1) Le modèle diglossique selon Zribi-Hertz (2011a)³



Les deux approches en présence sont peut-être tout simplement complémentaires, dans la mesure où elles cherchent à dégager des généralisations de nature différente, les sociolinguistes s'intéressant à la corrélation entre les formes produites et leurs conditions de production, et les générativistes à la structure et à l'acquisition des algorithmes qui produisent ces formes et sous-tendent les jugements émis à leur endroit par leurs récepteurs.

² D'autres termes sont proposés ailleurs: Massot (2008, 2010), suivi de Rowlett (ce volume), oppose le *Français Classique Tardif* au *Français Démotique*; Rowlett (2007) distingue le *Modern French* du *Contemporary French*; Barra-Jover (2009, 2010a,b) distingue la grammaire du *français écrit* de celle du *français parlé*.

³ Massot (2008) propose d'inverser les numérotations de Z1 et Z3 pour expliciter le caractère cognitivement premier de la grammaire dialectale par rapport à la grammaire standard. La numérotation conservée en (1), reprise de Zribi-Hertz (2011a), est motivée par les effets stylistiques associés aux trois zones (1: H(igh), 2: Médian/neutre; 3: L(ow) (cf. Ferguson 1959)). La numérotation des trois zones est à prendre comme une pure convention et n'implique de ma part aucun désaccord de fond avec B. Massot.

Le modèle diglossique schématisé en (1) distingue par hypothèse deux grammaires *internes* respectivement étiquetées GS (Grammaire Standard) et GD (Grammaire Dialectale), dénominations que je conserverai ici. GS, dans le schéma (1), représente la grammaire qu'un adulte francophone éduqué est censé activer en situation formelle (typiquement, dans la rédaction d'un article scientifique, d'une copie d'examen ou d'un courrier administratif), et qui produit des formes identifiées par leurs récepteurs comme H(igh) ou neutres du point de vue diasystématique.⁴ GD est la grammaire que le même adulte active spontanément en situation informelle (conversation familière) et qui produit des formes identifiées par leurs récepteurs comme L(ow) ou neutres. La justification du terme *Grammaire Standard* fera l'objet de la suite de cet article. Quant au terme *Grammaire Dialectale*,⁵ il est motivé par le fait que les données linguistiques primaires qui infléchissent l'acquisition non guidée d'une grammaire par l'enfant sont par essence ancrées dans l'espace et le temps, et en ce sens 'dialectales': tout locuteur natif d'une langue L l'est donc nécessairement d'un *dialecte* de L. GS et GD sont décrites comme sécantes, cette hypothèse rendant compte du fait que les ensembles de formes qu'elles produisent sont perçus par les locuteurs comme ressortissant à la même langue — 'le français'. Les deux ensembles sécants délimitent trois 'zones' identifiant trois classes de formes linguistiques du point de vue de la production: formes validées par GS mais non produites par GD (Z1); formes produites par GD mais non validées par GS (Z3); formes produites par GD et validées par GS (Z2). Dans la mesure où la compétence linguistique d'un individu est, dans ses détails, idiolectale (point très bien souligné par Barra-Jover 2010a), la répartition des formes entre les trois zones — en particulier, la taille de l'intersection (Z2) — est a priori variable d'un locuteur à l'autre: telle forme validée par GS peut n'être jamais produite en situation informelle par un locuteur L1, mais régulièrement produite par un locuteur L2: elle relève alors de Z1 pour le locuteur L1, et de Z2 pour le locuteur L2.⁶

Cette étude a pour objectif de préciser ce qu'il convient d'entendre par *grammaire standard*, dans une optique diglossique du français. La notion de grammaire standard implique en effet la fixation d'une norme — d'une ligne de démarcation entre standard et non standard — et la francophonie se caractérise culturellement par l'existence d'une Norme Académique, incarnée par des institutions telles que le

⁴ Voir Gadet (1996) pour un inventaire des jugements diasystématiques.

⁵ Un des relecteurs de ce texte réagit négativement à ce terme en suggérant de le remplacer par *registre familial*. Le débat sur les termes est ici indissociable du débat sur le fond: le terme *grammaire*, compris comme dénotant un système ou algorithme cohérent, est solidaire de l'hypothèse diglossique, tandis que le terme *registre* évoque plutôt l'approche 'variationniste' (la variation stylistique produite par une grammaire conçue comme 'hétérogène').

⁶ Par exemple, tel francophone produit en situation informelle certaines questions directes à pronom enclitique (*Véux-tu y aller ?*), alors que d'autres ne peuvent en produire que dans un écrit formel (*Bachar Al Assad va-t-il démissionner ?*, titre d'article).

Conseil Supérieur de la Langue Française, le Dictionnaire de l'Académie Française, et certains ministres de l'Éducation Nationale amateurs de grammaire.⁷ Il est donc légitime de se demander si la Grammaire Standard du diagramme (1) représente bien une *grammaire interne* au même titre que la Grammaire Dialectale, ou seulement une 'grammaire externe' élaborée 'au-dessus' des usagers par des grammairiens chargés de la conservation d'un état de langue hérité du passé. Je soutiendrai dans ce qui suit, en m'appuyant sur une étude de cas, qu'il convient de *distinguer* la GS du diagramme (1), incarnant un algorithme mental intériorisé par les francophones diglosses, de la Norme Académique fixée de façon externe par les autorités grammaticales et dont les prescriptions ne sont pas toujours intériorisables par les usagers du français.

Dans ce qui suit, je consacrerai d'abord une petite section (section 2) au problème de l'intériorisation de la Norme Académique: je défendrai l'hypothèse que cette intériorisation n'est possible que si la Norme Académique se conforme au Principe de Cohérence qui préside à la mise en place de toute grammaire interne, et que la Norme Académique devient 'inapprenable'⁸ dès l'instant qu'elle ne s'y conforme pas. Je présenterai ensuite (section 3) une étude de cas qui alimentera l'hypothèse défendue dans la section 2: la grammaire des syntagmes nominaux sans nom lexical (en abrégé: DPSN)⁹. Après avoir rappelé les prescriptions de la Norme Académique concernant ce type de syntagme en français, je montrerai que ces prescriptions sont couramment violées dans les productions des francophones, et ce, non seulement par ceux qui activent leur GD en situation informelle, mais *aussi* par les locuteurs diglosses activant leur grammaire standard, laquelle se développe donc en dehors de la Norme Académique. Je proposerai d'expliquer cette situation par les incohérences de la Norme Académique, qui rendent celle-ci partiellement inapte à l'intériorisation (inapprenable). La grammaire des DPSN appuie ainsi l'hypothèse que la Grammaire Standard du diagramme (1) doit être distinguée, en tant que grammaire intériorisée par les francophones diglosses, de la Norme Académique promulguée de l'extérieur par les autorités grammaticales sur la base de leur appréciation de formes attestées produites à des époques diverses par des

⁷ Notons que le Dictionnaire de l'Académie est aujourd'hui pourvu d'un service courriel (<dictionnaire@academie-francaise.fr>), auquel tout un chacun peut s'adresser pour savoir si telle ou telle forme a la bénédiction académique. Les réponses que l'on reçoit s'abritent couramment derrière l'autorité du *Bon Usage*, la grammaire de Grevisse/Goosse, par là même intronisée référence de La Norme. Notons aussi que les différentes institutions se chargeant de fixer la Norme Académique ne s'entendent pas toujours entre elles: ainsi le représentant du Dictionnaire, questionné via Internet, m'a 'rappelé' que l'Académie désapprouve les arrêtés orthographiques pris à l'initiative du ministre René Haby.

⁸ Terme introduit par Barra Jover dans ses travaux sur le changement syntaxique en français et la diglossie francophone.

⁹ DP est l'abréviation anglo-saxonne de *Determiner Phrase*, littéralement 'Syntagme Déterminatif' = 'Syntagme Nominal'. DPSN se lit donc comme un sigle biglotte: 'DP Sans Nom' = 'Syntagme Nominal sans nom lexical'.

scripteurs labellisés *bons auteurs*. La conclusion (section 4) récapitulera les principaux résultats en les confrontant à ceux de Rowlett (ce volume), qui portent aussi sur la nature du 'français standard'.

2 PRINCIPE DE COHÉRENCE ET APPRENABILITÉ

Le schéma diglossique (1) prétend représenter la compétence linguistique de tout francophone 'natif', c'est-à-dire ayant acquis le français dès l'enfance par le processus naturel d'acquisition du langage. Le schéma n'explicité cependant pas la distinction entre la diglossie passive et la diglossie active. Un francophone est passivement diglosse dès lors qu'il est capable de comprendre, d'une part, les propos de ses interlocuteurs familiers, et d'autre part, le français standard produit, par exemple, par les journalistes de la presse quotidienne ou culturelle, ou les hommes politiques lisant leurs discours à la télévision. Un sous-ensemble des francophones sont, en outre, *activement* diglosses, c'est-à-dire capables non seulement de s'exprimer spontanément en situation informelle, mais aussi de produire créativement des textes validables comme standard par leurs lecteurs. La diglossie active est le résultat d'un apprentissage guidé par l'école, visant à faire intérioriser la Norme Académique par les locuteurs ayant naturellement acquis un français dialectal. Par ailleurs, une hypothèse essentielle de la linguistique générative est le Principe de Cohérence des Grammaires, énoncé par exemple en (2):¹⁰

- (2) 'We must make our 'linguistics' a kind of mathematics within which inconsistency is by definition impossible.' (Nous devons faire de notre linguistique une sorte de mathématique, dans laquelle toute incohérence est par définition impossible.)

[Joos 1950: 702, cité par Chambers 1995: 12, cité par Coveney 2011: 78]

Cette hypothèse n'est pas admise par les sociolinguistes variationnistes, qui plaident la nature foncièrement 'hétérogène' des productions linguistiques. Toutefois, l'«hétérogénéité» dont ils traitent ne peut s'invoquer qu'au niveau des productions attestées (la 'performance', la 'langue externe'), et non au niveau des grammaires internes sous-tendant ces productions (la 'compétence', la 'langue interne'), qui sont par définition inaccessibles à l'oeil nu. Le Principe de Cohérence des Grammaires ne s'applique par hypothèse qu'aux grammaires internes, conçues comme des algorithmes au sein desquels toute contradiction est *par définition* exclue.

Un argument appuyant le Principe de Cohérence est l'*inapprenabilité* des généralisations ou prescriptions incohérentes: ainsi la recommandation de pluraliser *aucunes* en (3), qui prédit une prononciation inattestée; l'analyse de *toute* comme un

¹⁰ Ce principe recoupe la notion de 'grammaire parfaite' invoquée par Chomsky (par ex. 1995) et peut se comprendre comme une variante du principe d'économie maximale exploré dans d'autres modèles (cf. Martinet, 1955).

adverbe fléchi (chez les grammairiens de référence, une contradiction dans les termes) en (4a), ou la pluralisation de *toutes* en (4b), qui prédit une prononciation inattestée; la recommandation de *à vélo* en (5a), sous prétexte que *en* vient du latin *in* et que Paul est placé sur le vélo et non à l'intérieur, qui prédit l'acceptabilité de séquences comme (5b), perçues comme déviantes;¹¹ la prescription de l'accord singulier en (6a), qui contredit l'accord pluriel en (6b) — sont autant de 'règles' inapprenables *car* incohérentes, et dont l'inapprenabilité a pour témoin l'impossibilité qu'ont les élèves à les mémoriser et la difficulté de tout un chacun à les appliquer:

- (3) Je n'irai à aucunes eaux désormais. [Grevisse/Goosse, 1991: 672]
 [*okynzo]
- (4) a. une fille toute petite [Académie]
 b. des filles toutes intimidées [orthographe Haby¹²]
 [*tutzētimize]
- (5) a. Paul viendra {%en vélo > à vélo}. [recomm. Dictionnaire Acad. 2011]
 b. *Il viendra à tapis volant.
- (6) a. On a été {*loyaux/loyal} tous [Dic. Acad. 2011]
 les deux.
 b. Vous avez été {loyaux/*loyal}
 tous les deux.

Les grammaires sécantes du diagramme (1) doivent, par hypothèse, se conformer au Principe de Cohérence dès lors qu'elles sont intériorisées par des locuteurs. Les deux grammaires se distinguent seulement l'une de l'autre par la nature du processus conduisant à leur intériorisation, l'une (GD) faisant l'objet d'une acquisition 'naturelle' (non guidée), et l'autre (GS) nécessitant un apprentissage assisté. Au terme du processus d'apprentissage, toutefois, la GS est une grammaire interne, activée créativement par les locuteurs diglosses, et dont on s'attend donc à ce qu'elle s'autorégule conformément au Principe de Cohérence.

Ces hypothèses seront illustrées dans la section 3 par une étude de cas — la syntaxe des syntagmes nominaux sans nom lexical (DPSN) en français moderne. Je montrerai que fautes d'être cohérentes, les prescriptions de la Norme Académique concernant les DPSN sont inapprenables et donc couramment enfreintes par les locuteurs, même quand ceux-ci cherchent à activer leur grammaire standard. Il s'ensuit que les locuteurs développent une grammaire *standard interne* qui s'écarte de la Norme Académique.

¹¹ L'incohérence de la stigmatisation de *en vélo* est notée et analysée par Leeman (1994), mais cela n'empêche pas le représentant du Dictionnaire de me confirmer en 2011 que *à vélo* reste 'recommandé' par son institution. La Norme Académique ne semble pas vraiment gênée de comporter des contradictions — attitude solidaire de son caractère résolument externe aux locuteurs. Il s'agit, disent-ils, des 'difficultés bien connues du français'.

¹² Arrêté Haby (1980): '(...) On admettra que [*tout*, employé comme adverbe] prene la marque du genre et du nombre devant un [adjectif] féminin commençant par une voyelle ou un H muet.' Cf. Miller, Pullum & Zwicky (1997) sur les incohérences de la Norme Académique concernant *tout*, marqueur de degré.

3 ETUDE DE CAS: LA GRAMMAIRE DES DPSN EN FRANÇAIS

Les DPSN, dont les propriétés sont examinées plus bas, sont des syntagmes nominaux dépourvus de nom lexical. Ils incluent en français les deux types suivants:

- DPSN de la forme: *celui* + XP (ex. *celle qui est verte, celle de Jean, celle-là*)
- DPSN à N elliptique¹³ (ex. *la/ma/cette/une/des verte(s)*)

Dans la suite de cette section, je commencerai par rappeler les prescriptions de la Norme Académique concernant les deux types de DPSN en français (section 3.1). Je montrerai ensuite (section 3.2), sur la base d'exemples attestés recueillis sur internet dans des sites de discussion, que les prescriptions de la Norme Académique sont couramment violées par les francophones en situation informelle (c'est-à-dire activant leur grammaire dialectale), et j'expliciterai (section 3.3) la grammaire sous-jacente à ce premier ensemble de productions attestées. Je chercherai ensuite (section 3.4) à analyser la position de la Norme Académique par rapport aux productions effectives des locuteurs-scripteurs, en montrant tout d'abord (section 3.4.1) que contrairement à la grammaire activée par les locuteurs, la grammaire académique est inapprenable faute d'être cohérente; puis (section 3.4.2) que l'inapprenabilité de la Norme Académique a pour conséquence l'activation d'une grammaire cohérente — donc apprenable mais enfreignant la Norme Académique — par les locuteurs-scripteurs *même* dans des situations d'écrit contrôlé — autrement dit, l'intégration de cette grammaire apprenable à leur compétence *standard interne*.

3.1 Les prescriptions de la Norme Académique

Commençons par les syntagmes nominaux (DP) à nom elliptique, dont la grammaire telle qu'énoncée par Grevisse/Goosse (1991) (en abrégé: GG) est validée comme standard par le Dictionnaire de l'Académie¹⁴:

- (7) 'Un nom accompagné d'une épithète peut ne pas être exprimé s'il a déjà été mentionné antérieurement avec une autre épithète. L'épithète sans nom est accompagnée du déterminant que le nom aurait eu [ex. (8)]. Ce tour appartient surtout à la langue écrite lorsqu'il s'agit d'épithètes de relation [ex. (9)]. A la place de l'épithète on peut avoir 'un nom complément sans préposition [ex. (10)].' [adapté de GG: 307]
- (8) a. entre les lignes allemandes et **les françaises** (Romains)
b. les mérites respectifs de la viande bouillie et de **la rôtie** (Billy) [GG: 307]

¹³ Selon une analyse proposée par Marandin (1997), il n'y a pas d'ellipse du nom en français: *la verte* est analysé comme un syntagme nominal (DP) 'hétérocatégoriel', dont la tête N est remplie par un adjectif. L'analyse de Marandin se heurte cependant à plusieurs arguments empiriques (cf. Corblin, 1990, Zribi-Hertz, 2011b). Je m'en tiendrai donc ici à l'idée classique que *la verte* contient un nom elliptique.

¹⁴ Point confirmé par un courriel de <dictionnaire@academie-francaise.fr>, 2011.

- c. On avait les yeux presque les uns sur les autres, **ses verts** sur **mes noirs**.
 (Moreau) [GG: 308]
- d. Le Cardinal faisait le distraire pendant le premier acte et **le second**. (Vigny)
 [GG: 307]
- (9) a. Les juifs, exclus de la société féodale et de **la légiste** qui ont précédé notre temps.
 (Barrès) [GG: 307]
- b. Elle allait désertier le règne minéral et sauter par-dessus **le végétal**.
 (Mandiargues) [GG: 308]
- (10) a. M. Léon Daudet s'étonnait de le voir prendre au sérieux l'Académie Française. La province finira peut-être par avoir la même considération pour **la Goncourt** (Thibaudet)
- b. des chambres d'amis: la verte, **la Louis XIV** (Sabatier) [GG: 308]
- Les prescriptions de la norme concernant l'ellipse du nom sont détaillées ci-dessous:
 - Un DP à nom elliptique doit contenir (i) un déterminant et (ii) un modifieur adjectival (ex. (7)–(9)) ou nominal (ex. (10))
 - Le modifieur adjectival d'un DP à nom elliptique peut être coordonné (11a) ou porter un adverbe de degré (11b):
- (11) a. J'aime tous les chevaux, mais surtout les **petits et vifs**.
- b. De ces deux maisons, je préfère la **moins grande**.
- Le modifieur adjectival ou participial qui légitime l'ellipse du nom ne peut supporter ni complément ni ajout. Les formes du type de (12), rarement attestées, sont donc 'à éviter' (%):
- (12) %Ces deux classes de produits: **le fait à la main** (...) et le produit fait en série par la machine. (Gilson) [adapté de GG: 309]
- Le modifieur d'un DP à nom elliptique ne peut être ni un syntagme prépositionnel, ni une relative. Les formes du type (13) sont donc stigmatisées comme 'populaires ou enfantines' (%). Si de telles formes déviantes sont attestées à l'écrit (comme en (13d,e)), c'est qu'elles cherchent à transcrire du français non standard:
- (13) a. % la boîte en fer et **la en bois** [GG: 901]
- b. % les robes en soie et **les en laine** [GG: 310]
- c. % des cartes postales en couleur et **des en noir** [GG: 901]
- d. % un stock de chaussettes, **des à losanges**, à carreaux, en cashmere, en Shetland (M. Cerf) [GG: 901]
- e. % Quand on m'en [= des couleurs] donne, c'est toujours **des qui existent**.
 (J.-J. Gautier) [GG: 901]
- Les modifieurs proscrits en (12) et (13) sont néanmoins licites en (14):
- (14) a. une boîte en fer et **deux en bois**
- b. un enfant qui rit et **un qui pleure**
- c. deux robes en soie et **deux en laine** [GG: 901]
- d. deux produits: **un fait à la main**, et l'autre à la machine (compar. (16))

La raison invoquée est que contrairement au déterminant, le cardinal ‘peut être un pronom’ (GG: 901):

- (15) a. Les orchidées tourmentées se penchent anxieusement vers Honoré: **une**
a l’air méchant. [GG: 1125]
b. De ces îles, **deux** sont inhabitées. [GG: 1051]

L’hypothèse implicite est donc que les exemples (14) sont licites parce que les modifieurs y incarnent des relatives (explicite en (14b), elliptiques en (14a,c,d)) supportées par un DP fonctionnel (un pronom). Si le DPSN doit être défini et contenir un modifieur autre qu’un adjectif ou nom épithète, le seul support licite est *celui*, étiqueté ‘pronom démonstratif’:

- (16) a. la boîte en fer et {**celle**/***la**} en bois
b. les robes en soie et {**celles**/***les**} en laine
c. l’enfant qui rit et {**celui**/***le**} qui pleure

En présence d’un modifieur adjectival ou participial intransitif, la légitimité de *celui* fait l’objet d’hésitations de la part des grammairiens. Bien que Rothenberg (1985) montre que même si elle est relativement peu fréquente, cette option a une réelle productivité en français standard et n’alterne pas librement avec l’ellipse du nom (cf. (17)), la norme incarnée par GG (p. 1069) persiste à recommander d’éviter la combinaison *celui*+adjectif illustrée en (17b):

- (17) a. Nous avons toutes les tailles à notre disposition, les grandes, les petites et **les intermédiaires**.
b. % Nul n’a été plus méconnu de la génération qui l’a suivi (je ne dis pas de la mienne, mais de **celle intermédiaire**) que le vieux Edme.

[R. Rolland cité par Rothenberg, 1985: 196]

En bref, les instructions de la Norme Académique concernant les DPSN se laissent résumer comme en (18):

- (18) a. Un DPSN à nom elliptique doit inclure (i) un déterminant (ii) un adjectif, participe ou nom épithète, préférablement dépourvu de complément ou d’ajout.
b. Si un DPSN contient tout autre type de modifieur — une relative (CP), un syntagme prépositionnel (PP), un adjectif ou participe supportant un complément ou ajout (A+XP = AP), le modifieur doit être supporté par un pronom (*celui* si le DP est défini), à l’exclusion d’un déterminant.

3.2 *Quand la grammaire dialectale viole la Norme Académique*

L’observation des données attestées produites aujourd’hui spontanément par les francophones ‘hexagonaux’¹⁵ révèle que les prescriptions de la Norme Académique

¹⁵ Toutes les violations attestées de la règle (18a) citées dans la section 3 ont été relevées sur Internet, dans divers types de textes, principalement des ‘blogs’ ou des sites où les internautes s’expriment sur divers sujets. J’ai éliminé d’emblée les productions de locuteurs

sont couramment violées. On relève en particulier de nombreux DPSN à nom elliptique qui ne respectent pas le format défini en (18a):

Ellipse du nom avec relative

- (19) a. [A propos des parapluies]
Avez-vous déjà remarqué toutes les espèces existantes de cet engin? Il y a (...) les fleuris, les imprimés à mémé, **les qui-se-retournent** (...); les racornus, les biscornus, les rafistolés, les débrailés, **les qui-font-trois-mètres-d'envergure** (...)
<<http://www.paperblog.fr/1536016/ploc-ploc/>>
- b. Z'allez pas me croire, la miss a avalé toutes les aiguilles ! Oui, **les qui-piquent, les qui-piquent-pas** (...), les grosses, les p'tites, les moyennes, toutes !
<<http://sirenebrodeuse.canalblog.com>>
- c. Il y a parfois les urgences, qui s'évacuent très vite... les graves, les moins graves, les relatives, **les 'qu'on veut garder en l'état'**, celles qui sont urgentes mais avec processus lent...
<<http://jdmlsuite.canalblog.com/archives/p5-5.html>>
- d. (les piments...) y a du vert, du rouge, **du qui pique beaucoup, du qui pique un peu moins**...tu sauras vite...
<<http://la-dit-la-fe.over-blog.com/article-21518212-6.html>>

Dans trois de ces quatre exemples, le caractère non standard ou néologique¹⁶ des séquences en gras est explicitement assumé par les locuteurs-scripteurs, qui signalent par des tirets ou guillemets leurs 'dérappages contrôlés'. Dans l'exemple (19d) où n'intervient aucune typographie spéciale, la transcription *y a* de l'introducteur existentiel indique néanmoins que le scripteur cherche à signaler le caractère non standard du discours qu'il produit. Le fait que les relatives des exemples (19) soient insérées dans des énumérations de sous-espèces, où elles sont coordonnées à des DPSN à nom elliptique et modifieur adjectival conformes à (18a), étaye par ailleurs l'hypothèse qu'elles doivent être analysées comme des modifieurs néologiques parallèles à des adjectifs, et que les séquences en gras qui les contiennent sont donc des DPSN à nom elliptique, plutôt que des DP 'hétérocatégoriels' sans ellipse, selon le terme de Marandin (1997).

manifestement non francophones (révélés par leur nom, les détails personnels livrés par leurs écrits, ou les interférences évidentes de leur L1). Un critère qui a guidé ma sélection des exemples retenus est que j'aurais pu les produire moi-même (locutrice native du français, dialecte francilien) dans les conditions pragmatiques considérées.

¹⁶ Comme le font justement remarquer deux relecteurs d'un premier jet de cet article, les tirets ou guillemets des exemples (19) peuvent signaler l'intuition qu'ont les scripteurs de produire des néologismes lexicaux (des mots construits dont les différentes parties sont attachées). Cette analyse est tout à fait en phase avec la grammaire déglagée plus loin (24a) pour les DPSN à nom elliptique.

Ellipse du nom avec modifieur adjectival complexe

Les DPSN à nom elliptique des exemples (20) enfreignent également la contrainte énoncée en (18a) puisque leur modifieur adjectival supporte une expansion prépositionnelle:

- (20) a. J'ai un ami, il peut faire un super-ragoût — un truc comme vous en avez jamais goûté avant ! Il aura juste besoin de quelques ingrédients, **des faciles à trouver dans l'coin** (. . .)
<<http://fr.wowhead.com/quest=12483/le-ragout-de-chapeneiges>>
- b. les bonnes crêpes, donc, fines, nan je rigole. . . si tu aimes épais disons les crêpes 'suffisamment cuites' pas pâles, pas **les mal cuites avec des grosses taches marron**, sont toujours craquantes sur les bords.
<<http://www.marmiton.org/Communaute/>>

Les DPSN en gras en (20) s'insèrent comme ceux de (19) dans des discours dont d'autres propriétés indiquent que leurs locuteurs-scripteurs sont conscients de ne pas activer leur grammaire standard: *un super-ragoût, un truc comme vous en avez jamais goûté, dans l'coin* (20a), *nan je rigole* (20b).

Ellipse du nom avec modifieur prépositionnel

Les violations les plus nombreuses de la contrainte énoncée en (18a) comportent un modifieur prépositionnel, comme l'illustre en (21) un premier échantillon d'exemples attestés:

- (21) a. Et les sorcières qu'elles aiment les chats noirs, (et même tous les autres, **les à rayures, les à pois**, les fleuris et surtout les tricolores), on leur fait quoi ?
<<http://forum.aufeminin.com/forum/seniors/>>
- b. [la locutrice montre une photo de son système de rangement]
Un peu tout là. Les boîtes rouges à casiers = décors en bois, l'autre pour **les en métal**, et l'autre pour **les en plastique**.
<<http://www.lecrapdelaetitia92.com/article-33975761-6.html>>
- c. Autour de mes doigts, je porte des bagues. J'en ai pas mal, et pas **des en toc** siouplait.
<<http://www.monblogdefille.com/blog/qui-portez-vous-autour-du-cou>>
- d. Pour les leviers je me suis fait baisez (*sic*) je voulais **des en or**
<<http://www.crazymoto.net/index.php?showtopic=499322&st=100>>
- e. Je suis déjà revenue depuis ce week end, mais il a fallu que je survive à la demi tonne de linge à laver, les courses paske yavait plus rien à manger dans la maison, et j'ai repris le boulot direct, etc. . . bref, la routine qui revient. (. . .) On est tout bronzés, en pleine forme. On revient de Bavière (. . .)
Des dizaines de Brötchen tous les jours au petit déjeuner, des blancs, des blonds, des noirs, **des avec graines, des sans graines, des au cumin**,

des en pâte à bretzel, des ronds, des longs, des carrés. . . Avec charcuteries et fromages, évidemment.

Le midi: pas faim du tout. <http://forum.aufeminin.com/forum/cuisine1/_f35198_cuisine1-Coucou-ca-y-est-je-suis-revenue.html>

Les DPSN à nom elliptique de (21) s'insèrent encore une fois dans des discours dont les autres propriétés indiquent que leurs locuteurs-scripteurs ont activé, spontanément ou par dérision, leur grammaire dialectale: *les sorcières qu'elles aiment les chats noirs* (21a); *un peu tout là* (21b); *siouplait* (21c); *je me suis fait baisez* (21d); *paske yavait* (21e).

Les trois types d'exemples attestés illustrés en (19), (20) et (21) montrent qu'au moins une grammaire dialectale du français hexagonal¹⁷ génère des DPSN à nom elliptique qui ne sont pas validés par la Norme Académique énoncée en (18a). Notons toutefois que les DPSN à nom elliptique qui répondent au format fixé par (18a) sont *aussi* couramment produits par la grammaire qui génère les DPSN litigieux des exemples (19) à (21), comme en témoignent les nombreux DPSN à nom elliptique et modifieur adjectival figurant dans ces mêmes exemples.

Ces faits semblent donc nous inviter à conclure que les DPSN à nom elliptique de (19)–(21) sont générés par une variante 'relâchée' de la grammaire normée énoncée en (18a). Je tenterai de montrer que la syntaxe qui génère les DPSN à nom elliptique de (19)–(21) ne semble 'relâchée' que parce que la Norme Académique impose en (18a) une contrainte non motivée. Dans cette optique, on peut soutenir que la syntaxe qui génère les DPSN à nom elliptique de (19)–(21) en sus de ceux validés par (18a) se distingue de la syntaxe normée (restreinte à (18a)) par sa *cohérence* plutôt que par son *relâchement*. On verra cependant que la syntaxe cohérente demande à être explicitée en termes positionnels, plutôt que catégoriels (comme c'est le cas en (18)).

3.3 Grammaire dialectale des DPSN

L'objectif de cette section est de proposer une description explicite de la syntaxe qui génère les DPSN à nom elliptique des exemples (19) à (21) — syntaxe générant l'ellipse du nom non seulement en présence d'un modifieur épithétique lexical, mais aussi en présence d'une relative (19), d'un modifieur adjectival complexe (20) ou d'un modifieur prépositionnel (21).

Quoiqu'essentiellement différente de toutes celles qui l'ont précédée, l'analyse proposée ci-dessous s'inspire fortement, en les remodelant, d'hypothèses envisagées antérieurement dans la littérature syntaxique, notamment par Ronat (1975), Kayne (1994), Sleeman (1996), Cinque (2010) et Zribi-Hertz (2011b).

L'ensemble des données attestées suggère que la syntaxe des DPSN en français (hexagonal) est sous-tendue par une distinction fondamentale entre deux classes

¹⁷ D'après un bref échange avec un collègue québécois, les DPSN des types illustrés ici ne seraient pas produits en français québécois: un point à vérifier.

de modifieurs, que je propose ici d'étiqueter respectivement *internes* et *externes*.¹⁸ Les modifieurs internes, typiquement illustrés par les adjectifs, sont indépendants de la détermination, et restreignent la dénotation en vertu de leurs seuls traits lexicaux: en ce sens ils sont essentiellement *lexicaux* — ils forment avec l'expression qu'ils modifient une unité lexicale étendue. Les modifieurs externes, qui incluent en français (i) les relatives restrictives, (ii) les génitifs, et (iii) les pointeurs déictiques *ci* et *là*, contribuent aux effets de spécificité/(in)définitude associés à la détermination, comme en témoigne l'affinité particulière de chaque sous-type avec certains déterminants.¹⁹ Les modifieurs externes et internes se distinguent aussi cruciallement, comme l'a récemment rappelé Cinque (2010), par leurs positions structurales respectives au sein du DP: dans l'optique de l'Axiome de Correspondance Linéaire de Kayne (1994), les modifieurs externes (MDE) sont plus haut dans la structure que les modifieurs internes (MDI), puisque les MDE se manifestent toujours à droite des MDI dans l'ordre linéaire:

- (22) a. les {films/fonds} noirs {que Max a vus/de Soulages}
b. *les {films/fonds} {que Max a vus/
noirs
de Soulages}
c. ces {films/fonds} noirs -là
d. *ces {films/fonds} -là noirs

Les modifieurs de chaque type doivent eux-mêmes être classifiés et chaque sous-classe, soigneusement décrite.²⁰

Si on suppose par convention (i) que chaque modifieur est inséré dans le spécificateur d'un syntagme de format X-barre²¹ dominant structurellement

¹⁸ Cette distinction est analogue mais non identique à celle tracée par Cinque (2010) entre modifieurs *directs* et *indirects*. Comme Cinque (2010) et avant lui Sleeman (1996) et Kayne (1994), j'admets qu'une classe de modifieurs (ceux que j'appelle externes) sont plus haut dans la structure du DP qu'une autre classe de modifieurs (ceux que je nomme internes). Cinque corrèle toutefois cette distinction structurale à un contraste catégoriel — les modifieurs qu'il nomme indirects sont phrastiques (anglais: *clausal*), les modifieurs directs ne le sont pas. En renonçant à cette corrélation catégorielle, on évite d'avoir à considérer comme 'phrastiques' les modifieurs génitifs et déictiques (*-ci* et *-là*), qui sans être facilement analysables comme des relatives réduites, appartiennent du point de vue structural à la même classe que les relatives.

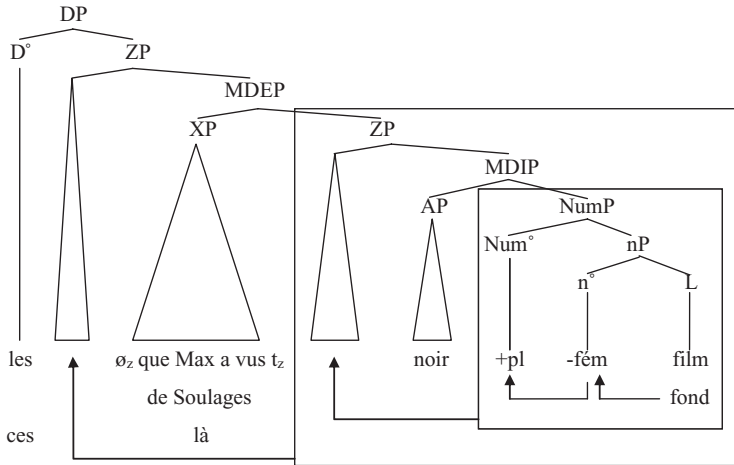
¹⁹ En présence d'un déterminant défini, les relatives restrictives se comportent comme des 'co-déterminants' (cf. Smith, 1969; Vergnaud, 1974, Kayne, 1994). En présence d'un génitif, le défini apparaît comme une détermination par défaut (Milner, 1982, Woisetschlaeger, 1983). Les pointeurs déictiques *ci/là* sont sélectionnés par le déterminant *ce*.

²⁰ Cf. notamment Laenzlinger (2000), Bouchard (2002), Knittel (2005) sur la hiérarchisation des MDI en français; Milner (1982) sur la typologie des génitifs; Cinque (2010) sur les syntagmes adjectivaux analysables comme des relatives réduites.

²¹ Je considère le schéma X-barre comme une convention commode guidant l'analyse syntaxique, qui permet notamment de distinguer formellement la relation 'modification' (modifieur-modifié) de la relation 'complément de'.

l'expression qu'il 'modifie', et (ii) que l'ordre linéaire modifié-modifieur doit corrélativement résulter d'un déplacement du XP modifié par-dessus son modifieur, l'organisation générale du syntagme nominal peut être représentée schématiquement comme en (23):

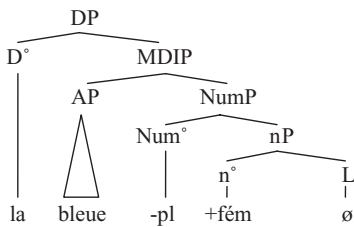
(23) a. *les films noirs que Max a vus/les fonds noirs de Soulage/ces {films/fonds} noirs-là*



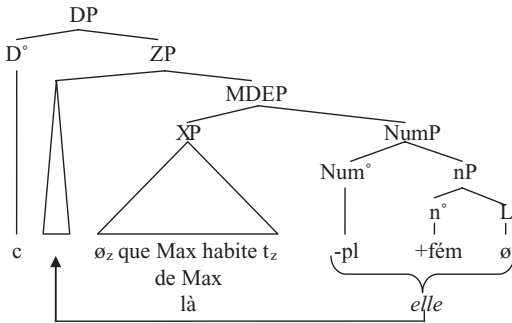
Cette distinction binaire étant posée, les contraintes présidant à la formation des DPSN en français hexagonal moderne peuvent se reformuler comme en (24):

- (24) Syntaxe des DPSN en français hexagonal moderne
- L'ellipse du nom dans les DPSN est légitimée par un modifieur interne.
 - Celui* est suivi d'un modifieur externe.

(25) *la bleue*



(26) *celle* {*que Max habite/de Max/-là*}



Les deux généralisations énoncées en (24) et les structures proposées en (25) et (26) prédisent les propriétés que les prescriptions de (18) cherchent à ériger en norme, à savoir:

- (i) L'ellipse du nom est canoniquement légitimée par un modifieur réduit à une tête lexicale épithétique (ex. (7)-(9), (10)) et *tend* à être défavorisée par les modifieurs ne présentant pas cette simplicité interne, comme celui de (12).
- (ii) *Celui* est, à l'inverse, couramment suivi d'un modifieur syntagmatique (relative, génitif, PP).

La dérivation envisagée en (26), qui décompose *celui* en deux constituants syntaxiques indépendants²² — *ce* (D°) + *lui* (N fléchi réduit à ses traits fonctionnels) — dont l'adjacence résulte d'un déplacement syntaxique, prédit en outre directement le caractère cruciallement non clitique de *ce* mot (cf. (27a)), contrastant avec l'essentielle cliticité du déterminant (cf. (27b)):

- (27) [Toutes les idées sont utiles, les révolutionnaires, les conservatrices, et même...]
- a. *celles*, {*quelles qu'elles soient/précisément*}, qui viennent d'ailleurs
 - b. *les* (*,*quelles qu'elles soient*,) *qui-viennent-d'ailleurs...*

L'analyse envisagée en (26) éclaire par ailleurs les propriétés morphosyntaxiques apparemment paradoxales de *celui*,²³ qui, quoiqu'étant un mot morphologique, n'est pas à même de saturer à lui seul une position de DP:

²² Cette hypothèse n'est pas nouvelle, elle se trouve par exemple chez Gross (1977), Corblin (1990), Kleiber (1994), Coene (2001).

²³ Le débat sur l'analyse de *celui* est ancien: l'hypothèse dominante est qu'il s'agit d'un 'pronom' (cf. Yvon, 1949, 1950a,b, 1957, Pottier, 1962, Rothenberg, 1965, Clédât, 1984, Hirschbuhler & Labelle, 1990, Cabredo Hofherr, 2005); certains l'identifient comme un déterminant (Gougenheim, 1965, Pierrard *passim*); et quelques-uns l'analysent comme syntaxiquement complexe (Gross, 1977, Corblin, 1990, Kleiber, 1994, Coene, 2001, Zribi-Hertz, 2011b).

- (28) a. *Celui vient d'arriver.
 b. *J'ai vu celui.

En vertu des hypothèses proposées, *celui* résulte d'un attachement morphologique post-syntaxique consécutif au déplacement du nom fléchi réduit à ses traits fonctionnels, par-dessus un modifieur externe, dans une position adjacente au déterminant: *celui* constitue donc un mot morphologique sans être pour autant un mot lexical.

L'analyse proposée en (24)–(26) prédit non seulement les données validées par la Norme Académique énoncée en (18), mais aussi l'ensemble des données attestées produites en (19)–(21) en violation de (18). Les hypothèses formulées en (24) prédisent correctement que les DPSN à nom elliptique ou de la forme *celui*+XP sont *a priori* légitimés par des modifieurs de *catégorie* quelconque — par exemple un adjectif porteur ou non d'un marqueur de degré — pourvu que ces modifieurs soient insérés dans des *positions* structurales appropriées (MDI pour l'ellipse du nom: (29a), (30a), (31a); MDE pour *celui*: (29b), (30b), (31b), chaque patron structural produisant ses propres effets interprétatifs (voir aussi (17)):

- (29) a. L'infirmière victime de l'accident faisait partie **des plus âgées** du service.
 b. Les femmes qui sont plus susceptibles d'avoir un cancer du sein sont **celles plus âgées**, ayant des antécédents familiaux et souffrant de maladies bénignes du sein.

<<http://www.imutuelle-moins-chere.org/blog/mutuelle-sante/> >

- (30) a. [= (19b)]
 Z'allez pas me croire, la miss a avalé toutes les aiguilles !
 Oui, **les qui-piquent, les qui-piquent-pas** (...), les grosses, les p'tites, les moyennes, toutes !
 b. [discussion sur les taons]
 Les plus douloureux sont **ceux qui piquent ou mordent pour pomper le sang**, la plupart d'entre eux injectent leur salive (...) et peuvent transmettre des maladies (...)

<<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20070605071515AAZ>>

- (31) a. Je viens de passer commande chez rctimer des adaptateurs à pince et à vis, vu les prix, j'ai pris les deux types... donc si **les à pinces** vont bien, je n'aurai pas à couper l'axe... . .

<<http://www.helimag.com/multitrotors/25136-chassis-quadrix->>

- b. [discussion sur les leurres servant à attraper des écrevisses]
 Les imitations d'écrevisses sont excellentes dans les endroits où sont présent ce crustacé (*sic*). Préférez-les à **ceux à pinces flottantes**, ils sont plus réalistes.

<<http://pico92.over-blog.com/m/article-47220977.html>>

La grammaire explicitée en (24)–(26) est cohérente en ce sens qu'elle est parfaitement régulière, ne comporte ni contradictions internes ni mystérieuses

'exceptions', et est fondée sur une distinction structurale (MDE/MDI) motivée indépendamment des DPSN et qu'on peut supposer pertinente au-delà du français.

3.4 Norme Académique et grammaires internes

3.4.1 L'incohérence de la Norme Académique

La discussion qui précède pourrait suggérer que deux grammaires des DPSN sont en concurrence en français: la grammaire énoncée en (18), validée par la Norme Académique, et qui ne génère pas les DPSN des types illustrés en (19)–(21), et une grammaire dialectale (hexagonale), explicitée en (24), qui les génère. Je soutiendrai toutefois que cette hypothèse doit être amendée dans le sens suivant: seule la grammaire des DPSN formulée en (24) est aujourd'hui intériorisée par les francophones (hexagonaux) diglosses, qui l'intègrent aussi bien à leur Grammaire Dialectale qu'à leur Grammaire Standard. Autrement dit, les DPSN générés par (24) ressortissent à la zone 2 du diagramme diglossique (1). Faute d'être cohérente, la Norme Académique (18) est en revanche condamnée à l'inapprenabilité.

Examinons d'abord quelles justifications logiques peuvent être invoquées à l'appui des prescriptions de la Norme Académique formulées sous (18). Une première hypothèse envisageable²⁴ serait que la grammaire des DPSN est fondamentalement sensible (pour une raison laissée dans l'ombre) au nombre de mots constituant le modifieur — l'ellipse du nom requiert un modifieur réduit à un mot, et *celui*, un modifieur composé de deux mots ou plus. Mais, outre qu'elle semble fort peu naturelle, cette règle serait en conflit avec les faits puisque le modifieur d'un DPSN à nom elliptique peut être coordonné ou supporter un adverbe de degré (ex. (11)), et qu'à l'inverse, le modifieur d'un DPSN en *celui* est parfois un lexème simple, cf. (32):

- (32) les livres abîmés et {ceux/?les} perdus devront être remboursés.
[ex. adapté de Rothenberg, 1985: 181]

Selon une deuxième hypothèse possible, la Norme Académique (18) serait motivée par la cliticité du déterminant, contrastant avec la non-cliticité de *celui*: en tant que proclitique, le déterminant requerrait sur sa droite un item fléchi permettant au sandhi externe de signaler l'attachement: on aurait donc parallèlement *les encres* [lezãkr] et *les incolores* [lezẽkɔlɔr], contrastant avec *[lezavapœr]). Mais cette hypothèse ne peut être retenue puisque la Norme Académique elle-même doit valider l'ellipse du nom en présence d'un modifieur non fléchi en (33a) et l'absence de sandhi externe entre le déterminant et le modifieur fléchi en (33b):

²⁴ Dans les grammaires dites traditionnelles telles que *Le Bon Usage*, les justifications des contraintes énoncées sont souvent laissées implicites: il nous incombe donc à nous, lecteurs et usagers, de les comprendre 'entre les lignes'.

- (33) a. Parmi tous ces foulards, je préfère **les aubergine**. [leoberz̃in]*[lezoberz̃in]
 b. ...deux foyers de douleurs subjectives et objectives: dans la zone du carrefour sous-hépatique et dans **la iliaque**.²⁵
 [ex. de Damourette et Pichon t.II: 176, repris par Rothenberg, 1985: 168]

Selon une troisième hypothèse possible, la Norme Académique (18) serait sous-tendue par une distinction fondamentale entre modifieurs phrastiques (c'est-à-dire incarnant des relatives explicites ou elliptiques), et non phrastiques — les premiers devant s'adjoindre à un DP ou pronom (par ex. *celui*²⁶) auquel ils seraient reliés comme des relatives²⁷, les seconds étant des 'épithètes' intégrés à la composante lexicale du DP. Mais cette hypothèse impliquerait que *celui* soit identifié comme un 'pronom' (analyse démentie par (28)), et serait en outre en conflit avec le fait que tous les modifieurs combinables avec *celui* ne se laissent pas facilement analyser comme 'phrastiques', cf.:

- (34) a. [monuments] Ceux (*qui sont) de Paris sont très nombreux.
 b. [parapluies] Vous pourrez jeter ceux (*qui sont) au nez cassé.

Le caractère non motivé de la Norme Académique (18) permet d'éclairer le fait (souligné par Rothenberg 1985) qu'elle ne semble strictement intériorisée par personne — ni par les écrivains, qui la violent en alternant *celle aristocratique* et *l'aristocratique*, ni par les locuteurs, qui produisent les exemples de (19)–(21) et jugent, à l'inverse, 'dérangeants' beaucoup de DPSN pourtant tout à fait conformes à (18): faute d'être cohérente, la Norme Académique (18) apparaît non intériorisable — résolument inapprenable.

3.4.2 Norme Académique et GS interne

Comme je l'ai déjà noté plus haut, les exemples des types illustrés en (19)–(21) peuvent être décrits comme 'stylistiquement homogènes' puisque des propriétés indépendantes des DPSN identifient les discours produits comme non standard. Dans l'optique diglossique, ceci nous autorise à supposer que les locuteurs-scripteurs des exemples (19)–(21) ont activé leur grammaire dialectale d'un bout à l'autre de leurs discours.

Cette situation n'est toutefois pas la seule observée, car des DPSN à nom elliptique non conformes à (18a) apparaissent couramment au sein de discours

²⁵ L'absence de sandhi dans *la iliaque* identifie justement dans ce contexte technique *iliaque* comme un modifieur, plutôt qu'un nom.

²⁶ Cette idée est reformulée récemment par Cabredo Hoffer (2005), qui compare le français (où *les* serait un déterminant) à l'espagnol, où *los* serait catégoriellement ambigu (déterminant ou pronom). Noter par ailleurs que l'analyse de *celui* comme 'un pronom' en français n'est pas du tout consensuelle parmi les grammairiens (v. note 23), et est en conflit avec la définition traditionnelle des pronoms comme des substituts fonctionnels du nom (cf. ex. (28)).

²⁷ C'est en gros l'hypothèse explorée par Ronat (1975), Cinque (2010), Sleeman (1996), Zribi-Hertz (2011b).

que toutes leurs autres propriétés invitent à identifier comme standard. Ce cas de figure est tout particulièrement illustré par des DPSN indéfinis pluriels tels que ceux de (35):

- (35) a. Elle n'avait jamais vu de poissons dans une petite mare artificielle avec une si jolie fontaine! Puis, elle voit s'approcher doucement plusieurs autres poissons: des rouges, mais aussi des tout noirs et **des à rayures**.
<http://chezrubis.com/les_poemes_camille/contes/>
- b. Tout, vous saurez (presque) tout sur les rubans aujourd'hui. Comme dans la célèbre chanson de Pierre Perret (. . .), il en existe de toutes les tailles, de toutes les matières, de toutes les sortes: des fins, des larges, des satinés, des bariolés, des unis, **des à pois**, des chics, des simples, des compliqués. . . Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, vous pouvez aussi les personnaliser !
<<http://espacecreatifvc.canalblog.com/tag/ruban%20%C3%A0%20pois>>
- c. Je me considère plus comme une nouvelliste. J'aime écrire toutes sortes de nouvelles, des longues, des courtes, **des qui arrachent des larmes**, des rigolotes, **des pour enfants, des pour l'Histoire, des pour l'amour, des pour les concours, des pour le plaisir**. . .
<<http://lalampedechevet.free.fr/pages/370.html>>

Si l'on considère que (18) incarne la 'grammaire standard' des DPSN, les exemples cités en (35) doivent être analysés comme 'stylistiquement hétérogènes' ou (dans l'optique diglossique) comme présentant des phénomènes d'alternance codique' (activation alternée de GS et GD). Je supposerai plutôt que chacun des discours examinés est généré d'un bout à l'autre par une seule grammaire *interne* se conformant — pour les DPSN — aux contraintes énoncées en (24a) plutôt qu'à celles énoncées en (18), et pour le reste, à des contraintes de la grammaire standard entérinées par la Norme Académique. Les locuteurs-scripteurs des exemples (35) ont donc intégré à leur GS non pas les contraintes (18), mais les contraintes (24), sans attendre que la Norme Académique décide de les 'officialiser'. L'apparente 'hétérogénéité stylistique' des exemples (35) est donc due à la seule incohérence de la Norme Académique (18), qui, en empêchant *arbitrairement* les locuteurs de former certains DPSN dont ils ont besoin, les oblige à intégrer à leur GS interne une règle cohérente mais 'non estampillée'.

Le cas des DPSN indéfinis pluriels à nom elliptique et modifieur prépositionnel mérite une mention spéciale dans une discussion de l'évolution de GS. L'ellipse du nom avec modifieur prépositionnel semble en effet incarner l'infraction la plus fréquente à la contrainte (18a). Dans l'optique de la formulation adoptée en (24), les modifieurs prépositionnels qui légitiment l'ellipse du nom dans les exemples attestés tels que (21) et (35) sont insérés dans leur DP comme des modifieurs *internes* — des épithètes lexicales. Les exemples qui suivent suggèrent en effet que les modifieurs internes de format prépositionnel pallient, en français, certaines lacunes dans la morphologie dérivationnelle des adjectifs lexicaux:

- (36) a. *une boîte {caoutchouc/
papier/sucre} [anglais: a {rubber/paper/sugar} box]
 b. une boîte {#caoutchouteuse/
*caoutchoutique/
*papiéreuse/*papiérique}
 c. une boîte **en caoutchouc/
en papier**
 d. une boîte {#sucrière/
*sucreuse/*sucrique}
 e. une boîte **à sucre**
- (37) a. une robe rayée [anglais: a striped dress]
 b. une robe **à rayures**
 c. *une robe poisée [anglais: a polka-dotted dress]
 d. une robe **à pois**
- (38) a. *une dent traversique/
traversale/traversière
 b. une dent **de travers** [anglais: a crooked tooth]
- (39) a. un livre {*enfant(s)/
#enfantin} [anglais: a children's book]
 b. un livre **pour enfants**
- (40) a. *une statue (d)êtétée/
atêtique [anglais: a headless statue]
 b. une statue **sans tête**

Les modifieurs prépositionnels en gras dans ces exemples contribuent à l'interprétation du DP comme le font les adjectifs épithètes — ils forment avec le nom une unité lexicale étendue, indépendamment de la valeur du déterminant. Du point de vue syntaxique, les modifieurs prépositionnels comme ceux de (36)-(40) se distribuent comme les adjectifs par rapport aux modifieurs externes:

- (41) a. La robe {rayée/à rayures} {que j'ai achetée/de Marie} s'est perdue.
 b. *La robe que j'ai achetée {rayée/à rayures} s'est perdue.
 c. *La robe de Marie {rayée/à rayures} s'est perdue.

Etant donné ce parallélisme, le fait que les modifieurs prépositionnels du type examiné puissent légitimer l'ellipse du nom au même titre que les adjectifs est attendu dans l'optique de la généralisation (24a).

L'existence de modifieurs prépositionnels 'lexicaux', analogues à des adjectifs, souligne l'incohérence de la Norme Académique énoncée en (18), qui valide les DP de (42a) et (42c) comme des cas d'ellipse du nom (avec *une/des* = déterminant) et ceux de (42b) comme des DP à relative réduite (où *une* = 'pronom'), mais exclut (42d) comme mal formé. Notons au passage que le contraste d'acceptabilité postulé

par la Norme Académique entre (42b) et (42d) est très rarement enregistré par l'intuition des locuteurs:²⁸

- (42) a. J'ai quatre boîtes: **une métallique** et **une rayée, une carrée et une ronde**.
- b. J'ai quatre boîtes: **une en métal** et **une à rayures, une à double fond et une à tiroirs**.
- c. J'ai beaucoup de boîtes: **des métalliques** et **des rayées, des carrées et des rondes**.
- d. %J'ai beaucoup de boîtes: **des en métal** et **des à rayures, des à double fond et des à tiroirs**.

Dans le cas des DPSN définis, la Norme Académique (18b) recommande l'emploi de *celui* en présence d'un modifieur prépositionnel (cf. (43)):²⁹

- (43) a. J'aime bien ces boîtes: {les/%celles} **métalliques**, {les/%celles} **rayées**, {les/%celles} **carrées**, {les/%celles} **rondes**.
- b. J'aime bien ces boîtes: {%les/celles} **en métal**, {%les/celles} **à rayures**, {%les/celles} **à double fond**, {%les/celles} **à tiroirs**.

Mais dans le cas des DPSN indéfinis comme ceux de (42d), la seule option validée par la Norme Académique (18) (et préservant l'interprétation recherchée) est de renoncer à l'ellipse en répétant le nom, solution que la Norme elle-même risque d'ailleurs de stigmatiser pour raisons stylistiques (haro sur les répétitions).

²⁸ Parmi la douzaine de locuteurs (non linguistes !) que j'ai sondés, certains valident (i-a) et (i-b) à égalité, d'autres rejettent les deux à égalité, deux seulement émettent les jugements distincts prédits par (18):

- (i) a. Il se vend ici trois types de céréales, des biologiques, **des pour enfants** et des vitaminées.
- b. Nous vendons ici trois marques de céréales: une biologique, **une pour enfants** et une vitaminée.

²⁹ Une relectrice de cet article m'a fait remarquer de façon intéressante que la séquence (i), produite par moi-même dans une version antérieure de ce texte, est 'de la GD (...) dans un article scientifique':

- (i) *les DPSN en celui et ceux à ellipse du nom*

Cette remarque confirme que les prescriptions de la Norme Académique, en l'espèce, la règle (18b) concernant *celui*, sont *inapprenables*, même pour les experts professionnels de la grammaire française. La relectrice analyse intuitivement à *ellipse du nom* en (i) comme un modifieur *interne* et rechigne, corrélativement, à valider *celui*, se conformant ainsi à la généralisation (24b) (et non à (18b)). Le rejet de (i) pousse logiquement à choisir ici la construction à nom elliptique (ii), qui toutefois est exclue par la Norme Académique (18a):

- (ii) % *les DPSN en celui et les à ellipse du nom*

Cet exemple est une bonne illustration des effets de l'incohérence de la Norme Académique sur les diglosses actifs.

4 CONCLUSIONS

Cette étude avait pour objectif central de préciser la notion de *grammaire standard*, telle qu'elle figure dans le diagramme diglossique (1) qui cherche à représenter la compétence linguistique d'un locuteur du français. J'ai défendu l'hypothèse qu'une distinction doit être faite entre la Grammaire Standard du diagramme (1), incarnant une grammaire *intériorisée*, et la Norme Académique, constituée de recommandations externes émises par des grammairiens sur la base de leur appréciation de formes écrites attestées produites par des scripteurs reconnus par eux 'bons auteurs'. Cette distinction est étayée empiriquement par l'étude des syntagmes nominaux sans nom lexical (DPSN) en français.

L'étude des DPSN en français (hexagonal) moderne conduit à distinguer deux grammaires dont l'une, énoncée en (18), est estampillée par la Norme Académique, et dont l'autre, explicitée en (24), s'est mise en place en dehors de la Norme Académique par le processus naturel d'autorégulation des grammaires internes. J'ai soutenu que bien que non conformes à la Norme Académique, les généralisations (24) sont celles qui sont aujourd'hui intégrées par les locuteurs-scripteurs à leur grammaire *standard interne*, conformément au Principe de Cohérence présidant à la mise en place de toute grammaire interne. La grammaire des DPSN produits par les francophones (hexagonaux) en situation d'écrit contrôlé contribue à étayer l'hypothèse que la Grammaire Standard du diagramme (1) doit se comprendre comme une grammaire *intériorisée* — une *grammaire interne* — au même titre que la Grammaire Dialectale, l'une et l'autre se développant conformément au Principe de Cohérence. Les grammaires Dialectale et Standard du diagramme (1) se distinguent seulement par la chronologie de leur acquisition (1. Dialectale; 2. Standard) et par les modalités, 'naturelle' ou guidée, de cette acquisition. Seule la Norme Académique, qui procède de décisions externes prises par des grammairiens, est à même d'édicter des règles non motivées ou contradictoires que les locuteurs-scripteurs peuvent tout au plus s'efforcer de mémoriser et/ou d'appliquer (en consultant *Le Bon Usage*) sans jamais pouvoir les intégrer à un système cohérent.

Au terme de cette étude, la Grammaire Standard du schéma diglossique (1) apparaît donc, en tant que grammaire interne, comme un espace d'innovation et donc de changement linguistique, contrairement à la Norme Académique, force institutionnelle de préservation du 'classicisme'. Les deux grammaires internes du schéma diglossique — Dialectale et Standard — n'ont cependant pas le même statut vis-à-vis du changement: sur la base de l'exemple de la grammaire des DPSN en français hexagonal moderne, on pourrait concevoir la Grammaire Dialectale — typiquement activée dans l'oral spontané — comme l'espace-moteur de l'innovation, et la Grammaire Standard — grammaire créative de l'écrit contrôlé — comme un filtre intégrant les innovations de la Grammaire Dialectale *si et seulement si* elles permettent de résorber les incohérences de la Norme Académique.

Ces conclusions demandent à être confrontées à celles de Rowlett (ce volume), dont l'article porte également sur la nature de ce que j'appelle la 'grammaire

standard' et que, reprenant le terme de Massot (2008, 2010), il nomme FCT ((grammaire du) Français Classique Tardif). L'hypothèse de Rowlett est que seule la Grammaire Dénomotique (terme de Massot correspondant à la Grammaire Dialectale du schéma diglossique (1)) est une grammaire complète, et que la GS/FCT n'est qu'une grammaire incomplète, un 'complément', une 'option' (anglais *bolt on*), que les francophones diglosses ont intériorisé(e) *en plus* de leur grammaire de base (la GD), et qu'ils ont la liberté d'activer dans une situation pragmatique appropriée. L'argument empirique central à l'appui de cette hypothèse est que les deux grammaires supposées former le schéma diglossique (1) 'sont massivement sécantes' (*massively overlap*) et que certaines formes supposées générées par les deux grammaires ont des analyses structurales différentes dans l'une et dans l'autre: par exemple, les questions en *est-ce que* de (44) s'analysent en Français Classique Tardif comme dérivées de structures clivées (cf. (45))³⁰, alors que *est-ce que* s'analyse en Français Dénomotique/Dialectal comme un morphème compact [esk] marquant l'interrogation (cf. (46)). Ce conflit d'analyse plaide contre l'hypothèse que les questions en *est-ce que* puissent être générées à la fois par les deux grammaires du schéma 1:

- (44) a. Est-ce que Jean est parti ?
b. Qui est-ce qui est parti ?
- (45) Français Classique Tardif
a. C'est que Jean est parti. > montée du verbe dans C > (44a)
b. C'est qui qui est parti. > mouvement-wh + montée du verbe > (44b)
- (46) Français Dénomotique/
Dialectal
a. Jean est parti. > insertion [esk] > (44a)
b. Qui est parti ? > insertion [esk] + insertion *qu-i* > (44b)

Il me semble que le contraste (45)/(46) mérite d'être réexaminé à la lumière de la distinction proposée plus haut entre ce que j'ai nommé la Norme Académique (externe), et la Grammaire Standard (interne). Pour un francophone diglosse d'aujourd'hui activant sa Grammaire Standard en situation formelle, les questions de (44) ne comportent pas plus de clivage sous-jacent que lorsqu'il les produit avec sa Grammaire Dialectale en situation informelle. L'analyse compositionnelle de la séquence *est-ce que*, représentée en (45), ressortit à une grammaire éteinte du français qui n'est plus intériorisée aujourd'hui par aucun locuteur, et peut seulement être archivée en tant qu'information diachronique. Les exemples (47), cités par Rowlett pour appuyer la compositionnalité de *est-ce que* en 'Français Classique Tardif', sont bien attestés, mais aucun n'est produit par un francophone diglosse moderne:

³⁰ Voir aussi Obenauer (1983) sur la compositionnalité de *est-ce que* en français classique.

- (47) a. Quand sera-ce que nous serons petits ?
 [Saint-François de Sales, XVème siècle]
- b. Qui était-ce qui avait préparé. . . [texte sur des vies de saints, littérature sacrée des coptes d’Égypte, style délibérément archaïsant]
- c. Quand serait-ce qu’elle arriverait. . . ? [Pierre Bayle, 1820]
- d. Pourquoi fut-ce que les Romains firent telle chose ?
 [exemple cité par Vaugelas pour le stigmatiser —
 Vaugelas recommande déjà *est-ce que* dans ce contexte]

Ces faits viennent donc plutôt appuyer la pertinence d’une distinction entre la Grammaire Standard *interne* du schéma (1), et la grammaire du français classique que cherche à préserver la Norme Académique, mais qui n’est plus aujourd’hui une grammaire *générative* du français vivant, même en situation formelle. Les règles de (46), qui sont seules (à l’exclusion de (45)) intériorisées par un francophone moderne, et sont activées créativement aussi bien en situation informelle qu’en situation formelle, ressortissent à l’intersection de GS et de GD — la zone ‘Z2’ du diagramme (1):

- (48) Français moderne (Grammaire Dialectale et Grammaire Standard)
- a. Jean est parti > insertion [esk] > (44a)
- b. Qui est parti ? > insertion [esk] + insertion *qu-i* > (44b)

Une question indépendante du problème qui précède est celle du caractère complet ou incomplet de la Grammaire Standard du schéma (1). Une fois distinguées la Grammaire Standard du diagramme diglossique, et la grammaire classique, éteinte, sous-tendant des exemples comme ceux de (47), on peut encore se demander si la Grammaire Standard du schéma (1) est une grammaire complète, ou seulement un ‘complément de grammaire’ (*a bolt on*) clippé sur la Grammaire Dialectale, comme le suggère Rowlett. L’argument selon lequel l’‘intersection massive’ (*massive overlap*) des deux grammaires du schéma (1) rend ce modèle trop puissant ne me semble pas convaincant *a priori*, dans la mesure où des écarts entre GD et GS s’observent dans *tous* les principaux rouages de la grammaire du français: phrases indépendantes de types divers (questions, exclamatives, copulatives, déclaratives), polarité, TMA, accord, intensité, réflexivité, pronoms, subordonnées complétives et adverbiales, syntagme nominal (nombre, degrés de l’adjectif, relativisation), etc. Il me semble donc parfaitement légitime de souligner les divergences massives (*massive contrasts*) entre les deux grammaires, plutôt que l’énormité de l’intersection (*massive overlap*). D’autre part, les propriétés sont par hypothèse cruciallement *corrélées* les unes aux autres au sein de chaque système (cf. Massot 2008, 2010), ce dont la notion de ‘complément’ (*bolt on*) ne rend peut-être pas aussi bien compte que l’hypothèse d’une Grammaire Standard complète. Mais cette question soulevée par Rowlett mérite sûrement qu’on continue à y réfléchir en faisant avancer le travail empirique.

Adresse pour correspondance:

Anne Zribi-Hertz

UMR 7023 Structures Formelles du Langage

Université de Paris 8

2 rue de la Liberté

F-93526 Saint-Denis cedex

France

e-mail: azhertz@orange.fr

RÉFÉRENCES

- Barra Jover, M. (2009). Comment évolue un trait grammatical: le pluriel en français dans une perspective romane. *Romance Philology* 63: 25–67.
- Barra Jover, M. (2010a). « Le » français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité. Dans: Barra-Jover (dir.) (2010c), 3–18.
- Barra Jover, M. (2010b). Le pluriel nominal en français: un parcours sans faute(*s). Dans: Barra-Jover (dir.) (2010c), 35–52.
- Barra Jover, M. (dir.) (2010c). *Le(s) français: formaliser la variation*. = *Langue française* 168.
- Bouchard, D. (2002). *Adjectives, Number and Interfaces. Why Languages Vary*. Oxford/Maryland Heights: Elsevier.
- Cabredo Hofherr, P. (2005). Les séquences *déterminant défini + adjectif* en espagnol et en français: une comparaison. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34: 143–64.
- Chambers, J. (1995). *Sociolinguistic theory*. Oxford: Blackwell.
- Chomsky, N. (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge USA: MIT Press.
- Cinque, G. (2010). *The Syntax of Adjectives*. Cambridge USA: MIT Press.
- Clédat, L. (1894). Note à un article <référence incomplète citée par Rothenberg 1985>, *Revue de philologie française*, XVI: 440.
- Coene, M. (2001). La structure interne du SN à tête zéro. Dans: G. Kleiber, B. Laca et L. Tasmowski (dir.), *Typologie des groupes nominaux*. Rennes: PUR, pp. 235–50.
- Corblin, F. (1990). Les groupes nominaux sans nom du français. Dans: G. Kleiber et al. (dir.) *L'anaphore et ses domaines*. Paris: Klincksieck, pp. 63–80.
- Coveney, A. (2002). *Variability in Spoken French*. Bristol: Intellect.
- Coveney, A. (2011). A language divided against itself? Diglossia, code-switching and variation in French. Dans: F. Martineau et T. Nadasdi (dir.), *Le français en contact*. Québec: Presses de l'Université Laval, pp. 51–85.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911–1950). *Des mots à la pensée*, tome 2. Paris: D'Artrey.
- Ferguson, C. (1959) Diglossia. *Word*, 15: 324–40.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*, 1^{re} édition. Paris: Armand Colin. 2^e édition revue et augmentée, 1997.
- Gadet, F. (2003). La variation. Dans: M. Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*. Paris: Seuil, pp. 91–152.
- Gadet, F. (1992). Variation et hétérogénéité. *Langages*, 108: 8–15.
- Gadet, F. (1996). Niveaux de langue et variation intrinsèque. *Palimpsestes*, 10: 17–40.
- Gadet, F. (1997). La variation, plus qu'une écume. *Langue française*, 115: 5–18.
- Gougenheim, G. (1965). Les pronoms 'démonstratifs' CELUI et CE aux points de vue syntaxique et fonctionnel. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LX-1: 88–96.

- Grevisse, M. et Goosse, A. (1991). *Le Bon usage*, 12^e édition. Paris/Louvain: Duculot.
- Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Paris: Larousse.
- Hamlaoui, F. (2011). On the role of phonology and discourse in Francilian French wh-questions. *Journal of linguistics*, 47.1: 129–62.
- Hirschbuhler, P. et Labelle, M. (1990). *Celui* comme noyau de syntagme nominal. *Travaux de linguistique*, 20: 109–122.
- Joos, M. (1950). Description of language design. *Journal of the Acoustical Society of America*, 22.6: 701–8.
- Kayne, R. (1994). *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain: Duculot.
- Knittel, M.-L. (2005). Some remarks on adjective placement in the French NP. *Probus*, 17.2: 185–226.
- Labov, W. (1969). Contraction, deletion and inherent variability of the English copula. *Language*, 45: 715–62.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Trad. fr. *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.
- Lambrecht, K. (1981). *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Nonstandard French*. Amsterdam: Benjamins.
- Leeman, D. (1994). *Les fautes de français existent-elles?* Paris: Seuil.
- Marandin, J.-M. (1997). Pas d'unité sans identité. L'analyse des groupes nominaux 'det+An'. Dans: B. Fradin et J.-M. Marandin (dir.), *Mot et grammaires*. Paris: Didier Erudition, pp. 129–64.
- Martinet, A. (1955). *Economie des changements phonétiques*. Berne: Francke.
- Massot, B. (2008). *Français et diglossie. Décrire la situation linguistique française contemporaine comme une diglossie: arguments morphosyntaxiques*. Thèse de doctorat, Université Paris-8. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00726999>.
- Massot, B. (2010). Le patron diglossique de variation grammaticale en français. Dans: Barra-Jover (2010c): 87–106.
- Miller, P., Pullum, G. et Zwicky, A. (1997). The principle of phonology-free syntax: four apparent counterexamples in French. *Journal of Linguistics*, 33.1: 67–90.
- Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris: Seuil.
- Obenauer, H. (1981). Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogations complexes. *Langue française*, 52: 100–18.
- Palasis, K. (2009). *Syntaxe générative et acquisition: le sujet dans le développement du système linguistique du jeune enfant*. Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Pierrard, M. (1988). *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*. Louvain: Peeters.
- Pierrard, M. (1988). Un déterminant propositionnel en français moderne? *Le français moderne*, 1/2: 84–9.
- Pierrard, M. (1989). « Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre »: emploi générique ou spécifique des relatives nominalisées introduites par celui. *Travaux de Linguistique*, 19: 187–211.
- Pierrard, M. (1990). « Prenez votre bonheur en patience, de peur que celui qui est à venir ne vous consume tout à fait »: A propos de l'emploi phorique de *celui*. *Revue de Linguistique Romane*, 54: 189–210.
- Pierrard, M. (1991). Observations sur le statut syntaxique et sémantique de *celui* + relative. *Travaux de linguistique*, 22: 69–92.
- Pottier, B. (1962). *Systématique des éléments de relation*. Paris: Klincksieck, pp. 75–7.

- Ronat, M. (1975). Une contrainte sur l'effacement du nom. Dans: *Langue. Théorie standard étendue*. Paris: Hermann, pp. 153–69.
- Rothenberg, M. (1985). Le pronom démonstratif et ses déterminants en français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 80: 165–200.
- Rowlett, P. (2007). *The Syntax of French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Rowlett, P. (2013). (Ce volume) Do French speakers really have two grammars?
- Saussure, F. de (1916/1995). *Cours de linguistique générale*. Paris: Stock.
- Sleeman, P. (1996). *Licensing Empty Nouns in French*. La Haye: Holland Academic Graphics.
- Smith, C. (1969). Determiners and relative clauses in a Generative Grammar of English. Dans: D. Reibel et S. Schane (dir.), *Modern Studies in English*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall, pp. 247–63. (Réédité de *Language*, 40, 1964).
- Vergnaud, J.-R. (1974). *French relative clauses*. Thèse de doctorat, MIT.
- Woisetschhlaeger, E. (1983). On the question of definiteness in *An old man's book*. *Linguistic Inquiry*, 14:137–54.
- Yvon, H. (1949). *Le, la, les*, articles ou pronoms?. *Le français moderne*, 17–4: 251–64.
- Yvon, H. (1950). *Le, la, les*, articles ou pronoms?. *Le français moderne*, 18–1: 17–31.
- Yvon, H. (1950). *Le, la, les*, articles ou pronoms?. *Le français moderne*, 18–4: 247–58.
- Yvon, H. (1957). *Le, la, les*, articles ou pronoms?. *Le français moderne*, 25–4: 248–55.
- Zribi-Hertz, A. (1994). The syntax of nominative clitics in Standard and Advanced French. Dans: G. Cinque, J. Koster, J.-Y. Pollock, L. Rizzi et R. Zanuttini (dir.) *Paths Towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne*. Washington, DC: Georgetown University Press, pp. 453–72.
- Zribi-Hertz, A. (2011a). Pour un modèle diglossique de description de français: quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques. *Journal of French Language Studies*, 21: 231–56.
- Zribi-Hertz, A. (2011b). Definite DPs without lexical nouns in French. Clausal modifiers and relativization. Dans: J. Berns, H. Jacobs et T. Scheer (dir.), *Romance Languages and Linguistic Theory. Selected Papers from Going Romance, Nice 2009*. Amsterdam/Philadelphie: Benjamins, pp. 363–90.